

Union internationale des télécommunications



UIT
Rapport annuel
institutionnel 2007



Union
internationale des
télécommunications

UIT Rapport annuel institutionnel 2007

1. Message du Dr Hamadoun I. Touré, Secrétaire général de l'UIT	2
2. Avant-propos par Frédéric Riehl, Président de la session 2007 du Conseil de l'UIT	4
3. Les temps forts de 2007	6
4. L'UIT: Grandes orientations et buts stratégiques	12
4.1 But stratégique un	14
4.2 But stratégique deux	26
4.3 But stratégique trois	34
4.4 But stratégique quatre	36
4.5 But stratégique cinq	42
4.6 But stratégique six	44
4.7 But stratégique sept	50
5. Vers les télécommunications de demain	54
6. Liste d'abréviations	56

Message du Dr Hamadoun I. Touré, Secrétaire général de l'UIT

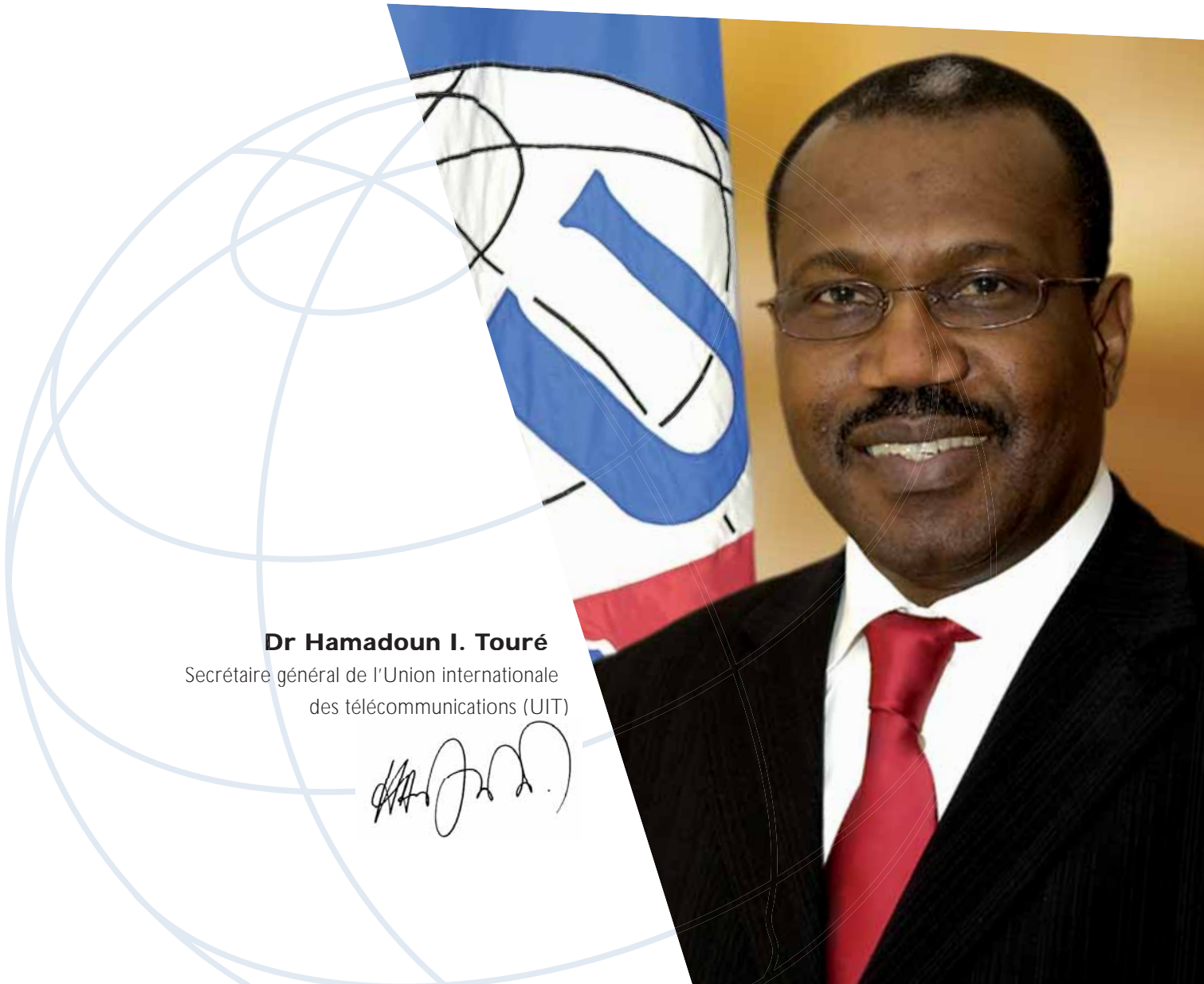
L'Union internationale des télécommunications (UIT) est une organisation dynamique qui, depuis maintenant plus de 140 ans, occupe le devant de la scène pour aider le monde à communiquer. L'UIT continue à faire œuvre de pionnier en faisant bénéficier le monde entier des plus récents progrès des communications, grâce à ses travaux déterminants dans l'établissement de normes mondiales de télécommunication et l'attribution de bandes de fréquences radioélectriques, ainsi qu'aux nombreuses initiatives qu'elle prend pour étendre l'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC).

La révolution numérique, qui a déjà radicalement transformé les TIC, affecte aujourd'hui le secteur des télécommunications. La convergence redéfinit les méthodes d'acheminement des services de télécommunication, ainsi que les modalités d'accès à ces services. Le fonctionnement de l'ensemble du réseau mondial de communication repose sur les normes établies par l'UIT dans les domaines des télécommunications et des radiocommunications, normes qui continueront à constituer la base d'une gamme de nouveaux services très prometteurs, dont certains n'en sont encore qu'au début de leur élaboration.

La Conférence de plénipotentiaires de l'UIT réunie en 2006 m'a fait l'honneur de m'élire au poste de Secrétaire général. L'année qui s'est écoulée depuis a été à la fois riche en événements et fructueuse, puisqu'elle a été marquée par le lancement de plusieurs initiatives majeures, dont les négociations de haut niveau dans le cadre de la *Conférence mondiale des radiocommunications*, la mobilisation des efforts autour du tout premier *Sommet Connecter l'Afrique* et les débuts prometteurs du *Programme mondial cybersécurité*, mis en place par l'UIT en vue d'élaborer un cadre international visant à promouvoir la cybersécurité. L'UIT continue à travailler en étroite collaboration avec ses 191 Etats Membres et plus de 700 Membres de Secteur et Associés, représentant les secteurs public et privé.

Alors que l'UIT redouble d'efforts pour mettre en place un environnement favorable en modernisant les réglementations et en harmonisant les politiques, elle a pour priorité d'atteindre les sept buts stratégiques fixés par ses Etats Membres à la Conférence de plénipotentiaires de 2006 (voir la partie 4 du présent Rapport). Outre ces sept buts stratégiques, mes priorités pour mon mandat sont d'œuvrer à la réduction de la fracture numérique et de renforcer les capacités des Etats Membres dans les domaines de la cybersécurité et des télécommunications d'urgence. L'UIT s'efforce en outre de faciliter le passage aux réseaux de prochaine génération (NGN) et d'encourager le renforcement des capacités, en particulier dans les pays en développement. Parallèlement, l'Union continue à avancer sur la voie des réformes en prenant des initiatives très importantes qui doivent la rendre plus réactive et plus efficace et doivent en faire un moteur de croissance plus dynamique.

Au terme de ma première année de mandat, je suis extrêmement satisfait des progrès accomplis et suis convaincu que nous avons pris un bon départ, malgré la difficulté de la tâche. Certes, il reste encore beaucoup à faire – et nous continuerons à développer les initiatives prometteuses que nous avons prises pour *Connecter le monde* et à promouvoir une culture mondiale visant à renforcer la cybersécurité et à maintenir la paix dans le cyberspace. Je suis fermement convaincu que l'Union continuera à réagir et s'adapter aux défis de l'évolution technologique pour rester à l'avant-garde du progrès dans le secteur qui est le nôtre. L'UIT reste résolument déterminée à assurer un accès généralisé, sûr et abordable aux communications, qu'elle a pour ambition de mettre à la portée de tous. Tous nos efforts tendent à la réalisation de notre mission, qui est d'aider le monde à communiquer. ●



Dr Hamadoun I. Touré
Secrétaire général de l'Union internationale
des télécommunications (UIT)



Avant-propos par M Frédéric Riehl, Président de la session 2007 du Conseil de l'UIT

Ce fut un honneur et un privilège pour la Confédération suisse de présider la soixantième session du Conseil de l'UIT en septembre 2007 – non seulement parce que Genève abrite le siège de l'Union, mais aussi parce que la Confédération suisse, fermement déterminée à contribuer à la réduction de la fracture numérique, participe directement à plusieurs projets en ce sens, à différents niveaux. Le Gouvernement suisse a souligné l'importance de son engagement envers l'UIT et son Conseil en me nommant Secrétaire d'Etat pendant la durée de la session 2007 du Conseil.

Le Conseil de l'UIT a pour rôle d'examiner les grandes questions de politique des télécommunications, afin que les activités de l'Union soient parfaitement adaptées aux besoins de ses Membres et à l'évolution dynamique du secteur des télécommunications. En outre, le Conseil a pour tâche cruciale de gérer les finances de l'Union. Sa session de 2007 a été marquée par l'examen du budget biennal pour 2008-2009, par l'élaboration d'un programme de travail nouveau et stimulant à bien des égards, ainsi que par les réformes sur la voie desquelles l'UIT s'est résolument engagée. Les participants à cette session ont également débattu de la nécessité de renforcer le dialogue et de faire en sorte que l'Union prenne mieux en compte les besoins de ses Membres, ainsi que de la gratuité de l'accès aux Recommandations de l'UIT.

J'ai constaté avec plaisir que cette session du Conseil, tenue au cours de la première année de mandat de la nouvelle équipe de direction, avait été suivie par un nombre inégalé de participants et de représentants au plus haut niveau. Ces derniers ont réussi à approuver en un temps record le budget, qui est désormais lié aux plans opérationnels des trois Secteurs et du Secrétariat général. Des mesures d'efficacité ont été décidées en vue de faire encore baisser les coûts. Sous l'angle des résultats, l'UIT-R s'est pleinement acquitté de son programme de travail de quatre ans et a résorbé le retard pris dans le traitement des fiches de notification des réseaux à satellite et des assignations de fréquence aux services de Terre. L'UIT-T a, pour sa part, considérablement accéléré ses processus de fonctionnement et collabore intensivement avec d'autres organismes de normalisation. L'UIT-D, après sa restructuration, met en œuvre de nouvelles méthodes de travail qui renforcent ses capacités de planification et confèrent un rôle accru aux bureaux régionaux. A l'initiative du Secrétaire général, les responsables ont présenté eux-mêmes directement au Conseil des rapports succincts afin de donner des éclaircissements sur ces réformes et sur les activités.

Une autre innovation de taille cette année a été la création, le jour de l'ouverture du Conseil, d'un "Segment de haut niveau", qui a donné aux ministres et conseillers de neuf pays l'occasion d'échanger des vues sur les nouvelles tendances et sur des questions d'importance stratégique. La création de ce Segment de haut niveau témoigne de la grande importance que l'UIT accorde aux responsabilités qui lui ont été confiées

par le SMSI. Le Segment de haut niveau était axé cette année sur la cybersécurité et les infrastructures TIC, qui figurent toutes deux parmi les principales priorités et grands objectifs stratégiques de l'UIT. Le Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) a chargé l'UIT de coordonner les activités multi-parties prenantes dans les domaines de "l'infrastructure de l'information et de la communication" et de "l'établissement de la confiance et de la sécurité dans l'utilisation des TIC". Les participants ont convenu que les échanges de données d'expérience étaient extrêmement fructueux et que le Segment de haut niveau constituait une réussite. Il convient à cet égard de souligner la détermination avec laquelle l'UIT s'emploie à assurer le suivi des résultats du SMSI, détermination qui en fait un acteur clé des débats, toujours plus intenses, sur la gouvernance de l'Internet.

En tant que Président de la session 2007 du Conseil de l'UIT et d'après les réactions des autres participants, je suis heureux de confirmer que les résultats de cette session du Conseil, ainsi que les résolutions adoptées, ont dépassé les attentes de la plupart d'entre nous. Ces résultats constituent une base solide et fiable sur laquelle pourra se fonder la nouvelle équipe de direction dans l'exercice de son mandat. C'est avec le plus grand intérêt que je prendrai connaissance des nouveaux succès de cette équipe, en laquelle j'ai toute confiance. ●

Frédéric Riehl

Président de la session 2007 du Conseil de l'UIT
Directeur du Service des affaires internationales,
Office fédéral de la Communication (OFCOM) de la
Confédération suisse



Les temps forts de 2007 L'UIT a pour tâche de faciliter l'expansion et le développement des réseaux de télécommunication et d'information dans le monde entier, de façon à permettre à tous les habitants de la planète de jouer un rôle dans la société mondiale de l'information. Les TIC peuvent contribuer à la croissance économique, créer des emplois et des revenus, dynamiser le développement sur le plan social et local et aider à renforcer l'identité culturelle. L'aptitude à les utiliser est une compétence fondamentale qui, aujourd'hui, détermine les possibilités d'emploi et le niveau de vie d'une partie toujours plus importante de la population. L'accès aux TIC précède souvent l'accès au savoir, facteur de réussite économique. C'est pourquoi l'UIT s'emploie à mobiliser les ressources techniques, financières et humaines nécessaires pour que la société mondiale de l'information devienne réalité.

L'UIT prend l'initiative dans un secteur en pleine transition

Accélération et rationalisation du processus de normalisation, grâce à la procédure d'approbation accélérée et à la publication gratuite en ligne de nombreuses normes et Recommandations.

Dialogue direct avec le secteur privé, afin d'adapter les activités de l'UIT aux besoins d'un nombre plus grand de clients (opérateurs, vendeurs de technologies et constructeurs de logiciels), s'ajoutant aux partenaires traditionnels tels que les pouvoirs publics, les décideurs et les régulateurs.

Rôle de premier plan dans la mise en œuvre des résultats du SMSI, l'UIT étant seule responsable de la mise en œuvre des deux grandes orientations: C2, "Infrastructure de l'information et de la communication" et C5, "Etablir la confiance et la sécurité dans l'utilisation des TIC".

Rôle décisif dans la réglementation internationale, grâce à des analyses approfondies, à des recherches et à des publications, à l'organisation d'ateliers et de colloques sur des questions fondamentales en rapport avec la réglementation, à un portail en ligne et à des "kits" pratiques ciblés.

Consolidation du réseau de l'UIT sur le terrain et de ses capacités hors siège par l'intermédiaire des Bureaux régionaux et des Bureaux de zone.

Renforcement de la présence en ligne, grâce à toute une série de ressources et de publications en ligne, à de nouveaux portails interactifs, à des blogs, à la diffusion sur le web et à des bases de données en ligne. Le site web de l'UIT a été encore étoffé par la mise en service de nouvelles méthodes de travail en ligne faisant appel à la collaboration, à des sites web dynamiques, à des blogs, à des bulletins d'information et à l'accès en ligne à de nombreux documents de travail et sites de réunions.

Cela fait maintenant presque 150 ans que l'UIT aide le monde à communiquer. Elle est la tribune internationale dont les membres décident en commun de l'attribution des fréquences radioélectriques et de la création de normes régissant les communications.

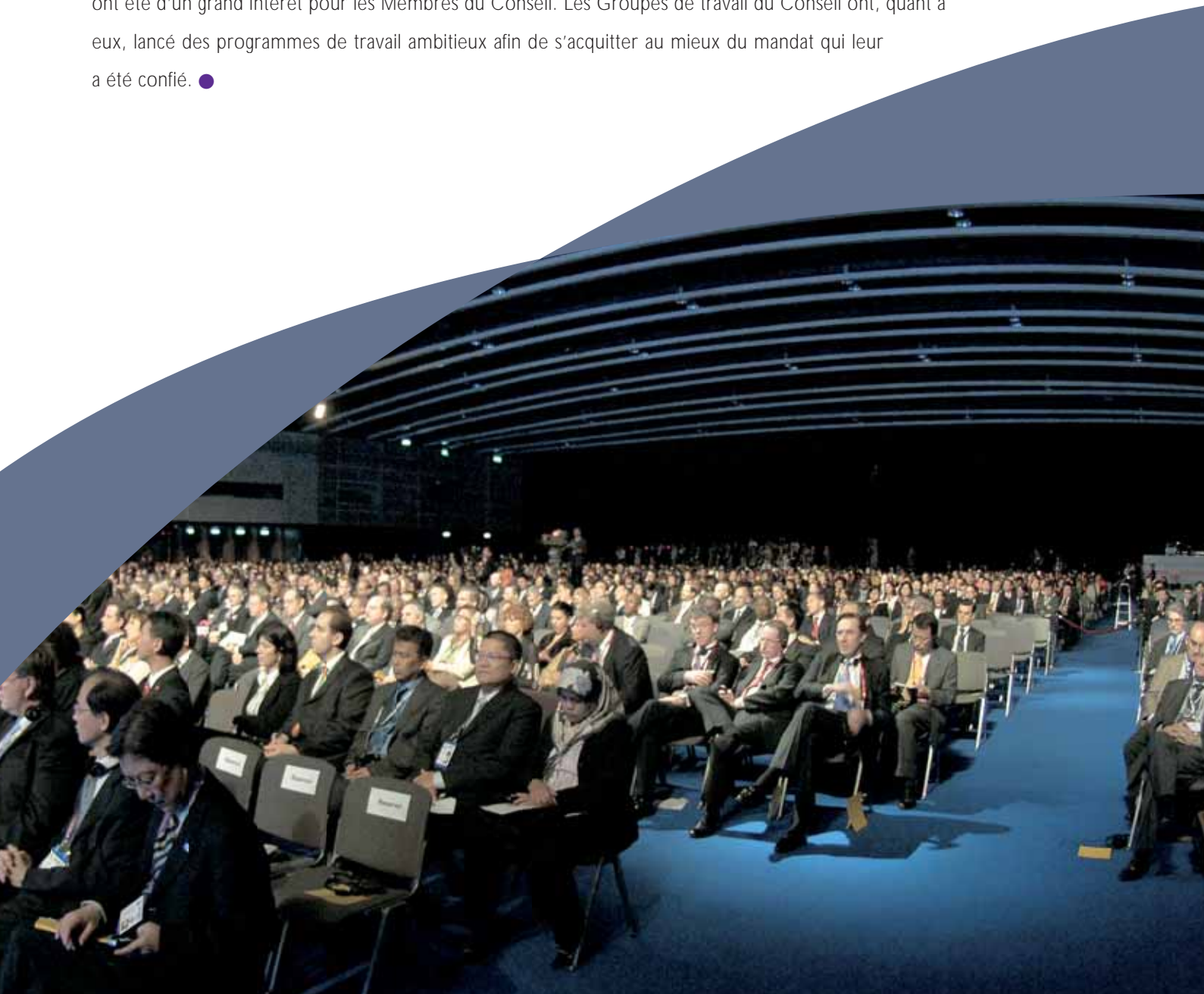
Le réseau mondial de communication repose sur les normes qu'elle élabore dans le domaine des télécommunications et des radiocommunications, normes qui seront à la base d'une nouvelle offre de services en vue du passage aux réseaux de prochaine génération (NGN). Alors qu'elle redouble d'efforts pour contribuer à mettre en place un environnement propice grâce à la réforme de la réglementation et à l'harmonisation des politiques, l'Union a pour objectif, parmi ses principales priorités, de contribuer à réduire la fracture numérique et les inégalités d'accès aux TIC, caractéristiques de l'économie du savoir qui, demain, sera la nôtre.

Les priorités de l'UIT sont, outre ses sept buts stratégiques, de renforcer la cybersécurité et les télécommunications d'urgence. La transformation du secteur, sous l'influence de la convergence et de la numérisation, est source de nouveaux



enjeux auxquels les pouvoirs publics, les régulateurs et les opérateurs doivent faire face. L'UIT s'est engagée dans des projets novateurs pour faire en sorte que ses normes, analyses politiques et programmes d'assistance technique soient en permanence adaptés aux besoins de ses membres.

Cette année a à la fois été riche en événements et fructueuse. La session 2007 du Conseil s'est déroulée dans un nouvel esprit de coopération, s'inspirant de l'esprit d'équipe qui prévaut entre les fonctionnaires élus, et a ainsi pu terminer ses travaux en un temps record. Cette session a été extrêmement bien suivie, tant quantitativement que qualitativement. Pour la première fois, le Conseil comportait un Segment de haut niveau, auquel ont participé sept ministres et trois vice ministres, qui ont décrit comment ils envisageaient certaines questions liées à la fracture numérique et à la cybersécurité. Ces échanges de vues ont été d'un grand intérêt pour les Membres du Conseil. Les Groupes de travail du Conseil ont, quant à eux, lancé des programmes de travail ambitieux afin de s'acquitter au mieux du mandat qui leur a été confié. ●



En février, le Dr Touré a été invité à s'exprimer dans le cadre de la rencontre "UN meets Silicon Valley" à laquelle participaient des représentants du secteur privé et des universitaires de l'Université de Stanford et de l'Université de Californie (Berkeley). Le Dr Touré a souligné l'impact de l'innovation sur les télécommunications et a fait observer que les décisions prises aujourd'hui en matière d'investissement déterminaient le choix des technologies que nous utiliserons demain.

Les prix UIT de la société mondiale

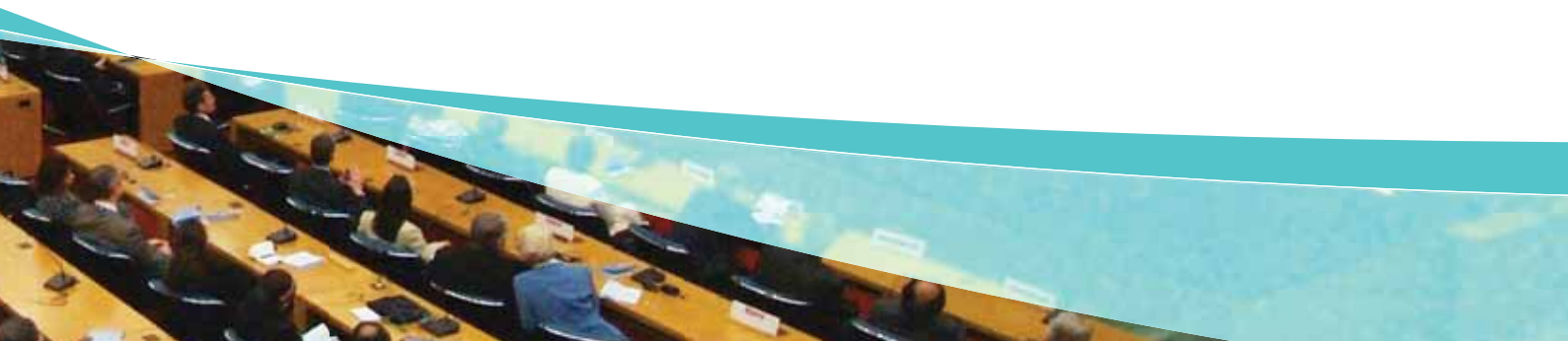


Les *prix UIT de la société mondiale de l'information* ont été décernés en 2007 à S. E. Mme Margarita Cedeño de Fernández, Première Dame de la République dominicaine, qui a contribué à la création de télécentres; à Mitchell Baker, pour le compte de la Mozilla Corporation des Etats Unis, honorée pour ses travaux sur les logiciels à code source ouvert; enfin, à Mark Krivocheev, de la Fédération de Russie, récompensé pour le travail de toute une vie sur la qualité des images de télévision.



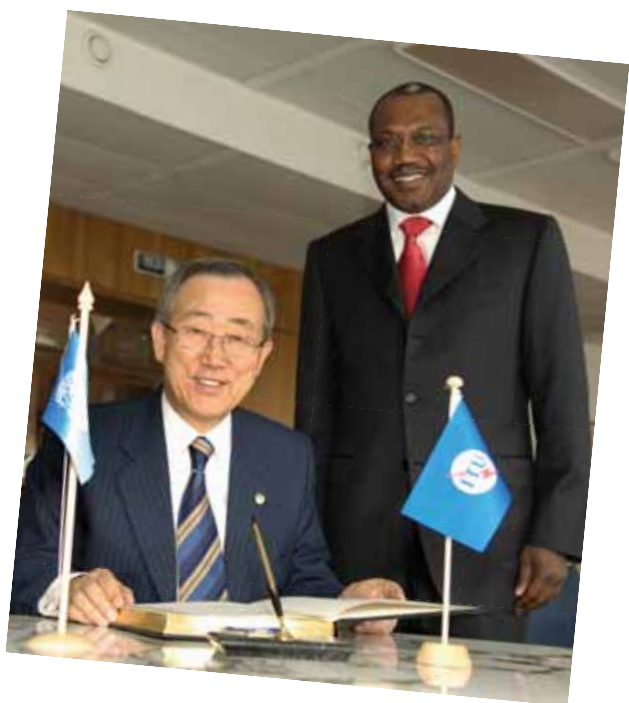
Plusieurs anciens Secrétaires généraux ont, en cette occasion exceptionnelle, honoré de leur présence la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information. Dans l'esprit du thème retenu pour cette Journée qui était "Connecter les jeunes", le Secrétaire général a lancé, aux côtés de S. E. Sheikha Al Mayassa, une campagne visant à financer l'octroi de 250 nouvelles bourses et à créer 1000 nouvelles places de stage au cours des trois prochaines années pour de jeunes professionnels du secteur des TIC. L'UIT accélère les efforts qu'elle déploie pour solliciter l'aide de sponsors au cours des prochains mois. ●

té de l'information

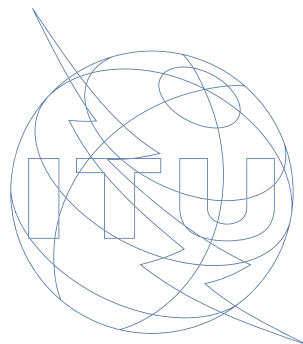


10 2 0 0 7

Visite historique général de des N



L'UIT a eu en juillet l'honneur de recevoir, pour la toute première fois, la visite du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, Ban Ki-moon. Celui-ci a félicité l'UIT pour son rôle crucial dans la réduction de la fracture numérique – problème qui, à son avis, entrave le développement harmonieux et équilibré de la communauté internationale. Ban Ki-moon a attiré l'attention sur la réforme en cours pour faire du système des Nations Unies une organisation plus efficace et plus efficiente et a reconnu que l'UIT était très avancée sur la voie des réformes. Il a souligné l'importance du rôle qu'elle a à jouer dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et dans la promotion de la cybersécurité et des secours en cas de catastrophe et a appelé l'Union à contribuer à relever le défi des changements climatiques



Le Secrétaire de l'Organisation des Nations Unies

dans le monde. L'UIT a en conséquence entrepris de travailler à un projet sur les TIC et les changements climatiques. Les fonctionnaires élus s'emploient à faire connaître les activités de l'Union et à faire passer son message, dans le cadre des missions qu'ils effectuent dans les Etats Membres et de leurs rencontres, de plus en plus fréquentes, avec des chefs d'Etat, des P.-D. G., des ministres, des ambassadeurs et de hautes personnalités en visite à l'UIT. ●



L'U orientat stratégiques



JIT: Grandes missions et buts



Etendre la coopération internationale L'UIT, qui est l'institution spécialisée des Nations Unies chargée des télécommunications et des TIC, joue, à ce titre, dans le système des Nations Unies, un rôle de premier plan pour les projets et activités en relation avec les TIC, ainsi qu'en témoigne la tenue en deux phases, en 2003 et 2005, du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI). Des dirigeants du monde entier, des décideurs et des partenaires de tous horizons s'y sont réunis pour débattre des perspectives et des enjeux liés à l'expansion de la société mondiale de l'information.

Ce Sommet a été organisé sous le haut patronage du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, l'UIT jouant le rôle directeur principal, en collaboration avec d'autres partenaires et parties prenantes. La phase de Genève, en décembre 2003, a donné lieu à la publication d'une Déclaration de principes et d'un

But stratégique un

Maintenir et étendre la coopération internationale entre tous les Etats Membres et avec les organisations régionales compétentes pour l'amélioration et l'utilisation rationnelles des infrastructures de l'information et de la communication de toutes sortes, en jouant le rôle de chef de file approprié dans les initiatives du système des Nations Unies en matière de TIC, comme l'a demandé le SMSI dans ses conclusions.

Plan d'action envisageant l'évolution future de la société de l'information. Néanmoins, plusieurs questions fondamentales relatives à la mise en œuvre des résultats et à la gouvernance de l'Internet sont restées en suspens. La phase de Tunis, en novembre 2005, a débouché sur la publication de l'Engagement de Tunis et de l'Agenda de Tunis pour la société de l'information¹, qui offraient un cadre clair pour la mise en œuvre. Dans le prolongement de la dynamique du SMSI, les pays se préoccupent davantage des TIC, qui sont désormais, pour nombre d'entre eux, une priorité absolue du développement. L'inscription des TIC à l'ordre du jour des grandes questions de développement permettra sans nul doute de progresser sur la voie de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement à l'horizon 2015. ●



sommet mondial sur la société de l'information

Genève 2003 - Tunis 2005



Mise en œuvre d résultats d

La mise en œuvre des résultats du Sommet est effectuée par toutes les parties prenantes, qui se fondent sur onze grandes orientations. L'UIT joue un rôle capital en tant que coordonnateur unique pour deux de ces grandes orientations – à savoir "Infrastructure de l'information et de la communication" (Grande orientation C2), dans l'optique de la réduction de la fracture numérique, et "Établir la confiance et la sécurité dans l'utilisation des TIC" (Grande orientation C5), qui sont étroitement liées aux activités de l'Union en rapport avec deux de ses buts stratégiques – "Réduire la fracture numérique" et "Préserver les réseaux" (Voir sections 4.2 et 4.4). En tant que l'une des principales institutions chargées de la coordination aux côtés de l'UNESCO et du PNUD, l'UIT assure la coordination globale et joue un rôle central dans l'organisation, chaque année, de la série de réunions de facilitation pour les grandes orientations du SMSI. L'UIT, qui assume en outre par roulement la présidence du Groupe des Nations Unies sur la société de l'information (UNGIS), dirige en outre les efforts collectifs visant à coordonner la mise en œuvre par les Nations Unies des résultats du SMSI.



es u SMSI

En février 2007, l'UIT a créé un Groupe d'action sur le SMSI, placé sous la présidence du Vice Secrétaire général et chargé de veiller à la bonne coordination des stratégies et activités de l'Union en rapport avec ce Sommet. Une grande partie du travail de l'UIT a pour objet d'aider les Etats Membres à réduire, sur le plan national et international, la fracture numérique dans le secteur des TIC en encourageant le déploiement et la modernisation des infrastructures au service de l'accès universel. L'UIT s'emploie par ailleurs à renforcer les capacités et à promouvoir l'instauration d'un environnement propice tout en étendant l'accès à de nouvelles applications TIC prometteuses. L'UIT, qui prend très à cœur la mise en œuvre des résultats du SMSI, est fermement déterminée à aider ses Etats Membres à atteindre les engagements pris dans le cadre de ce Sommet, d'ici à 2015. ●

Houlin Zhao
Vice Secrétaire général de l'UIT,
Président du Groupe d'action sur le SMSI



Conférence mondiale des radiocommunications

L'UIT poursuit ses activités dans le domaine de la coopération et de la collaboration internationales. C'est ainsi qu'à l'automne 2007, elle a organisé la Conférence mondiale des radiocommunications (CMR-07), précédée de l'Assemblée des radiocommunications (AR-07). Plus de 2 800 délégués représentant 164 Etats Membres et 101 observateurs ont assisté à Genève à la CMR-07, qui s'est terminée par l'adoption d'une version révisée et mise à jour du Règlement des radiocommunications afin de répondre à l'augmentation continue de la demande de fréquences radioélectriques. Ce traité international régit l'attribution de fréquences radioélectriques conformément aux objectifs fixés à l'échelle mondiale pour la connectivité au XXI^e siècle.

La CMR-07 a également traité d'autres questions concernant les services de radiocommunication de Terre et par satellite, dont les applications de la météorologie, les services mobiles aéronautiques, la radiodiffusion numérique et les communications d'urgence. Elle a révisé le Plan pour le service fixe par satellite (SFS) relatif à des applications telles que les télécommunications, la télévision et l'Internet. Le Plan ainsi révisé facilitera l'accès à la ressource spectre-orbite pour les systèmes du SFS. La CMR-07 a également révisé le Règlement international relatif au service mobile maritime, y compris les transmissions en cas de détresse et à des fins de sécurité comprises.

L'AR-07 a en outre décidé d'inclure les technologies WiMAX dans la série de normes relatives aux interfaces radioélectriques pour les IMT-2000 (3G), ce qui ne sera pas sans conséquences sur le plan international. Cet accord ouvre en effet la voie au déploiement de toute une série de services téléphoniques, de données et multimédias dans des moyens de communication fixes et mobiles, à des débits élevés et sur des zones étendues. De surcroît, les réseaux hertziens pourront désormais desservir des zones actuellement considérées par les exploitants comme trop éloignées ou trop peu rentables. Les technologies de radiocommunication large bande mobile de la future génération ("4G"), qui porteront le nom de "IMT-évoluées", pourraient être commercialisées dès 2011, en fonction de la demande du marché. ●

ale des cations (CMR 07)

“2007 a été une année charnière pour le secteur des radiocommunications. En plus de ses tâches habituelles liées au traitement des procédures de coordination et de notification pour les services spatiaux et les services de Terre, le Bureau a été confronté à une charge de travail très lourde du fait de la mise en œuvre des décisions de la CRR-06 concernant la radiodiffusion numérique, ainsi que de la préparation des deux plus grands événements du Secteur, à savoir l’Assemblée des radiocommunications et la Conférence mondiale des radiocommunications

A ma grande satisfaction, ces deux conférences qui ont pris, avec l’appui de tous les participants, des décisions importantes assurant l’avenir des télécommunications hertziennes pour de nombreuses années encore, ont été des réussites éclatantes.”



Valery Timofeev
Directeur du Bureau des radiocommunications
de l’UIT



Coopération internationale dans le domaine des activités liées à l'Internet

Les activités, politiques et orientations stratégiques de l'UIT sont déterminées par ses Etats Membres et par la direction du secteur des TIC concerné. Le passage aux technologies utilisant le protocole Internet (IP) implique que l'UIT redéfinisse ses programmes de travail dans ses activités de radiocommunication, de normalisation et de développement.

Le SMSI a clairement identifié des domaines prioritaires nécessitant des activités de suivi. Les questions liées à l'Internet, y compris en ce qui concerne les aspects techniques et d'intérêt général sont importantes et doivent donc être traitées de manière concertée. En outre, compte tenu des effets de la convergence sur l'environnement des TIC, la Conférence de plénipotentiaires et le Conseil ont demandé à l'UIT, dans plusieurs Résolutions fondamentales, de traiter des enjeux de la convergence. L'UIT a en outre été chargée par plusieurs organisations internationales et gouvernements, ainsi que par le secteur privé, de jouer un rôle clé, au cours de l'après SMSI, dans les activités liées à l'Internet relevant de sa compétence.

L'UIT joue un rôle actif dans l'évolution récente de l'environnement en ligne, en particulier en ce qui concerne le passage aux réseaux NGN utilisant le protocole IP, la cybersécurité, la diversité et l'accessibilité des TIC. Du fait que l'Union rassemble des membres des secteurs public et privé, les innovations mises au point par des Membres de Secteur peuvent être intégrées dans les principes directeurs des Etats Membres. L'UIT continue à traiter de questions internationales d'intérêt général, y compris de la gestion des ressources Internet, dans le cadre de consultations ouvertes. Dans ces domaines, elle joue un rôle de premier plan, par exemple, en prenant des initiatives internationales sur la gestion des ressources Internet, en œuvrant à la coordination de questions internationales d'intérêt général relatives à l'Internet et en encourageant les activités communes avec des partenaires intéressés. L'UIT continuera d'être, à l'échelle mondiale, le moteur du changement et mettra à profit sa situation privilégiée de tribune internationale de discussion et de dialogue pour contribuer à façonner l'Internet de demain et prendre part à son évolution. En collaboration avec ses Etats Membres, l'UIT définit les stratégies qui seront adoptées pour lui permettre de mener à bien ses activités futures. ●

Forum sur la gouvernance de l'Internet (FGI)

L'UIT a pris une part active au deuxième Forum sur la gouvernance de l'Internet (FGI), tenu à Rio de Janeiro (Brésil) en novembre 2007. Elle coopère avec les organismes concernés au traitement de questions en rapport avec l'Internet, conformément au mandat qui lui a été fixé par sa Conférence de plénipotentiaires. Au cours de ce Forum, l'UIT, l'ICANN et l'UNESCO ont organisé un atelier sur la définition de normes universelles applicables à l'édification d'un cyberspace multilingue. En effet, à l'heure actuelle, les noms de domaine sont pour l'essentiel limités aux caractères latins ou romains. Le risque est, de plus en plus, que des centaines de langues locales soient laissées de côté, même si c'est de façon non délibérée, alors que l'Internet poursuit sa marche en avant. Or, le multilinguisme est un concept essentiel si l'on veut assurer la diversité culturelle et la participation de tous les groupes linguistiques dans le cyberspace. Les noms de domaine internationalisés (IDN) sont un élément clé de la multilingualisation de l'Internet, reflétant la diversité croissante des besoins linguistiques de l'ensemble des utilisateurs. Les participants à cet atelier ont réfléchi aux enjeux d'un Internet véritablement multilingue et à de nouvelles possibilités de collaboration en vue d'améliorer les communications, dans l'intérêt de tous les habitants de la planète. ●

L'UIT – Cadre de débats internationaux sur les télécommunications d'urgence

Il arrive de plus en plus souvent que des habitants de la planète, frappés par des catastrophes, perdent la vie, leur logement ou leurs moyens de subsistance. Aucun pays n'est épargné. Les catastrophes peuvent effacer de la carte des villages entiers, bouleverser des économies, détruire l'environnement, accroître la vulnérabilité des communautés les plus exposées et enrayer les efforts en faveur du développement et de la réduction de la pauvreté, en particulier dans les pays en développement et dans les petits Etats insulaires. Lorsqu'elles frappent, elles ne laissent dans leur sillage que vies brisées et destruction, en particulier pour les habitants des zones isolées et éloignées.

Il n'est pas possible de prévenir entièrement les risques, qu'ils soient naturels ou d'origine humaine, mais les TIC peuvent contribuer à en atténuer l'impact et à en limiter les dégâts. Les télécommunications jouent à cet égard un rôle capital à toutes les étapes – prévention, préparation, intervention et secours. Les systèmes d'alerte avancée et de capteurs à distance ont fait la preuve de leur efficacité dans la gestion des catastrophes puisqu'ils permettent aux secours d'évaluer les risques, d'être mieux préparés et d'évaluer l'ampleur initiale des dommages et dégâts. Les données obtenues par télédétection servent également à localiser les équipements et matériels de secours et à planifier la reconstruction. Les télécommunications jouent un rôle décisif



immédiatement après une catastrophe: elles permettent de communiquer rapidement et de faire circuler les informations dont les pouvoirs publics et les organismes de secours ont besoin pour organiser les opérations de secours et fournir une assistance médicale. Par ailleurs, il est indispensable de remettre en état les réseaux de télécommunication détruits.

Les télécommunications d'urgence sont l'une des principales priorités de l'UIT, qui s'emploie, sur le plan international, à intégrer les TIC dans la prévision, la prévention, la détection et la surveillance des catastrophes, ainsi que dans les opérations de secours sur le terrain. L'UIT-D œuvre à la conclusion de partenariats avec ses partenaires – communautés locales, gouvernements centraux, secteur privé, société civile et organisations internationales – afin de mettre les TIC à la portée des communautés rurales isolées, qui en ont cruellement besoin. Son programme de travail, conçu pour faire face à divers types de catastrophes, encourage l'utilisation de différents moyens de communication pour une plus grande réactivité en cas de catastrophe et pour élargir l'accès aux TIC. Les équipes de secours doivent pouvoir être jointes facilement et doivent pouvoir communiquer entre elles. L'UIT-D a mis au point un Cadre UIT pour une coopération en situation d'urgence (IFCE)² facilitant le déploiement d'applications et de services TIC à la demande, en tout lieu et à tout moment, dès qu'une catastrophe se produit. ●



Forum mondial sur l'utilisation efficace des télécommunications/TIC dans la gestion des catastrophes

Un Forum mondial sur les télécommunications d'urgence s'est tenu à Genève en décembre 2007. Il avait pour objectif de rassembler des partenaires de la gestion des catastrophes et de lancer plusieurs initiatives visant à donner aux organismes de secours et aux victimes de catastrophes un accès rapide aux TIC. Ce Forum a réuni des partenaires actifs dans l'élaboration, le déploiement et l'utilisation des télécommunications/TIC au service de l'atténuation des effets des catastrophes pour qu'ils élaborent des stratégies et des mesures concrètes établissant des priorités dans l'utilisation des télécommunications/TIC à tous les stades de la gestion des catastrophes: alerte avancée, planification préalable, opérations de secours et remise en état. Les participants au Forum mondial ont débattu de questions de politique générale et de réglementation et d'aspects technologiques et financiers, ainsi que du déploiement de systèmes de communication sur le dernier kilomètre en situation d'urgence.



Dans le cadre de ce Forum mondial, un atelier sur la télédétection³ a été organisé avec la collaboration du Groupe sur l'observation de la Terre et du Centre national français d'études spatiales. Les participants à cet atelier ont réfléchi au rôle décisif joué par les technologies de télédétection pour la fourniture rapide d'informations, ce qui facilite la gestion des catastrophes. Les thèmes examinés étaient les suivants: accès aux données, rapidité d'intervention, formation et coopération internationale – éléments clés d'un programme de gestion des catastrophes.

Grâce à la télédétection et aux systèmes d'information géographique, il est possible d'évaluer de multiples risques et de planifier des situations et des interventions d'urgence, y compris en cartographiant les risques, les dangers et les situations possibles. L'analyse des risques est d'une importance cruciale pour l'élaboration d'une stratégie d'atténuation des risques de catastrophe et pour l'établissement des liens entre ces risques, les degrés de vulnérabilité et la capacité de réaction, y compris en ce qui concerne l'existence et la résistance des réseaux de télécommunication dans des zones exposées. ●



Réduire la fracture numérique

Les télécommunications sont caractérisées par une mobilité, un débit et des fonctionnalités accrus et leur croissance se poursuit à un rythme soutenu. Il a fallu 125 années pour que le monde compte 1 milliard de lignes fixes. Mais il n'en a fallu que 21 pour atteindre, en 2002, le premier milliard d'abonnés au mobile. Depuis lors, le boom de la téléphonie mobile ne se dément pas et, mi 2007, il y avait dans le monde trois milliards d'abonnés à ces services. Le nombre d'internautes dans le monde a atteint fin 2006 1,2 milliard, dont 280 millions d'abonnés à l'Internet large bande. Néanmoins, 70% de ces internautes sont des habitants de pays à revenus élevés.

La transformation du secteur, sous l'influence conjuguée d'un accès de plus en plus mobile et d'un débit de plus en plus élevé, donne une nouvelle dimension aux efforts déployés par l'UIT pour contribuer à réduire la fracture numérique et promouvoir l'accès universel aux TIC, à des conditions financièrement abordables. La possibilité de communiquer librement est essentielle si l'on veut bâtir un monde

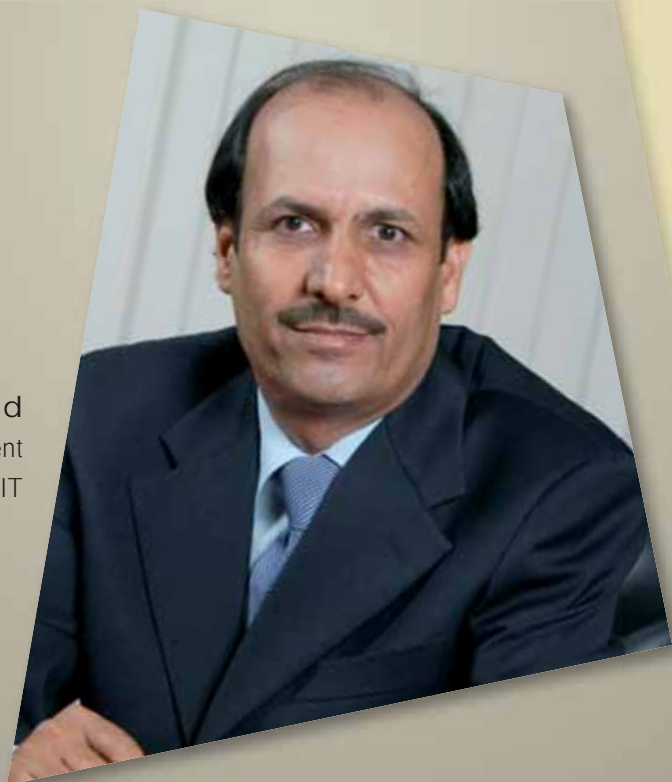
But stratégique deux

Contribuer à la réduction des fractures numériques nationales et internationale dans le domaine des TIC, en facilitant l'interopérabilité, l'interconnexion et la connectivité mondiale des réseaux et des services et en jouant un rôle de premier plan, dans le cadre de son mandat, dans le processus multi parties prenantes pour le suivi et la mise en œuvre des buts et objectifs pertinents du SMSI.

plus équitable, plus prospère et plus pacifique. C'est sans doute grâce aux TIC, outils essentiels du développement, que l'on pourra atteindre le plus vite les Objectifs du Millénaire pour le développement fixés par les Nations Unies à l'horizon 2015. Néanmoins, l'adoption des technologies nouvelles n'est pas égale d'un pays à l'autre, et cette inégalité se traduit par de nouvelles formes d'exclusion numérique. L'UIT s'emploie à mobiliser les ressources techniques, financières et humaines nécessaires pour réduire les fractures numériques nationales et internationale dans le secteur des TIC. ●

“Bien que les TIC soient l'un des principaux moteurs du développement de l'économie moderne, de nombreux habitants de la planète n'y ont toujours pas accès. L'UIT-D s'emploie, en partenariat avec les Etats Membres, les Membres de Secteur et d'autres parties prenantes, à donner au plus grand nombre les moyens de prendre leur destin en main en élargissant l'accès aux TIC dans toutes les régions du monde.”

Sami Al Basheer Al Morshid
Directeur du Bureau de développement
des télécommunications de l'UIT





Sommet Connect

En 2007, l'UIT a lancé un grand projet de réduction de la fracture numérique dans le cadre du Sommet *Connecter l'Afrique*⁴. Conformément à son rôle de coordonnateur pour la grande orientation C2 du SMSI ("Infrastructure de l'information et de la communication"), l'UIT a rassemblé des représentants des pouvoirs publics, du secteur privé, de banques de développement et d'organisations internationales qui se sont réunis à Kigali (Rwanda), les 29 et 30 octobre 2007, afin de mobiliser les ressources humaines, financières et techniques nécessaires pour élargir l'accès aux infrastructures TIC sur le continent. Ce Sommet, où étaient représentés 43 pays africains, a rassemblé plus d'un millier de participants de 54 pays, dont six chefs d'Etat et de gouvernement. Il a été organisé conjointement par l'UIT, l'Union africaine, le Groupe de la Banque mondiale et l'Alliance mondiale des Nations Unies pour les TIC et le développement, en partenariat avec la Banque africaine de développement,



ter l'Afrique

L'Union africaine des télécommunications, la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique et le Fonds mondial de solidarité numérique. Lors du Sommet, il a été annoncé qu'un montant total de 55 milliards USD d'après les estimations, serait dépensé et investi pour aider à accélérer la mise en œuvre des objectifs de connectivité du SMSI ainsi que celle des Objectifs du Millénaire pour le développement fixés par les Nations Unies. Les participants au Sommet ont examiné les questions liées aux réseaux TIC large bande, à la connectivité en zone rurale, au renforcement des capacités, aux applications et aux services et à la mise en place d'un environnement propice⁵. L'UIT collabore désormais étroitement avec ses partenaires en vue d'atteindre les principaux objectifs du Sommet de Kigali, notamment l'interconnexion de toutes les capitales et grandes villes africaines d'ici à 2012. En fonction des résultats de ce nouveau modèle en Afrique, l'initiative *Connecter le monde* s'étendra à d'autres régions. ●

“Nous sommes ... tout à fait conscients que les bienfaits de la révolution des technologies de l'information sont aujourd'hui inégalement répartis entre les pays développés et les pays en développement, ainsi qu'au sein des sociétés. Nous sommes pleinement résolus à faire de cette fracture numérique une occasion numérique pour tous, particulièrement pour ceux qui risquent d'être laissés pour compte et d'être davantage marginalisés.” Déclaration de principes du SMSI, Genève, Article 10.

Si l'on veut voir comment évoluent les efforts de réduction de la fracture numérique, il est indispensable de pouvoir observer cette fracture. C'est pourquoi, à l'UIT, la Division des informations et statistiques sur le marché (STAT) tient à jour la *Base de données des Indicateurs des télécommunications dans le monde*, reconnue comme étant la principale source de statistiques mondiales et internationalement comparables dans le domaine des TIC/télécommunications. L'UIT mène à bien des recherches et analyses approfondies, à partir de ces données, afin de suivre l'évolution des progrès de la mise en œuvre des résultats du SMSI au service de la réduction de la fracture numérique (Figure 1).

On appelle "écart en matière de normalisation" les disparités entre pays en développement et pays développés en ce qui concerne l'accès aux normes internationales dans le secteur des TIC, la mise en œuvre, l'élaboration et la définition de ces normes. Bien que ces préoccupations ne datent pas d'hier, c'est la Conférence de plénipotentiaires de Marrakech en 2002 qui les a mises en évidence dans le cadre de sa Résolution 123 sur le thème "Réduire l'écart qui existe en matière de normalisation entre pays en développement et pays développés". En effet, cet écart contribue à entretenir la fracture numérique dans le secteur des TIC, dont l'une des causes sous-jacentes est l'inégalité d'accès aux technologies et l'inégalité des compétences et connaissances nécessaires à l'application et à l'utilisation de ces technologies. L'UIT élaborera donc des lignes directrices pour la mise en œuvre des guides didactiques et des programmes de renforcement des capacités afin d'assurer la viabilité à long terme du développement des TIC.

Principales technologies de l'information et de la communication:
répartition par catégorie de revenu, en 2006

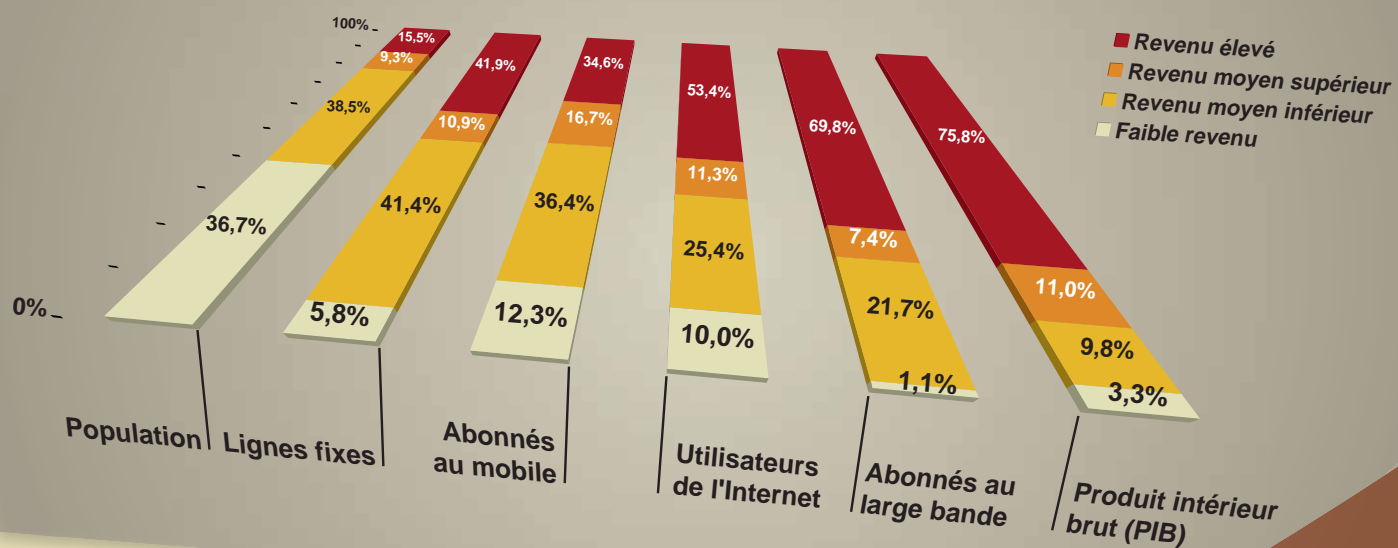


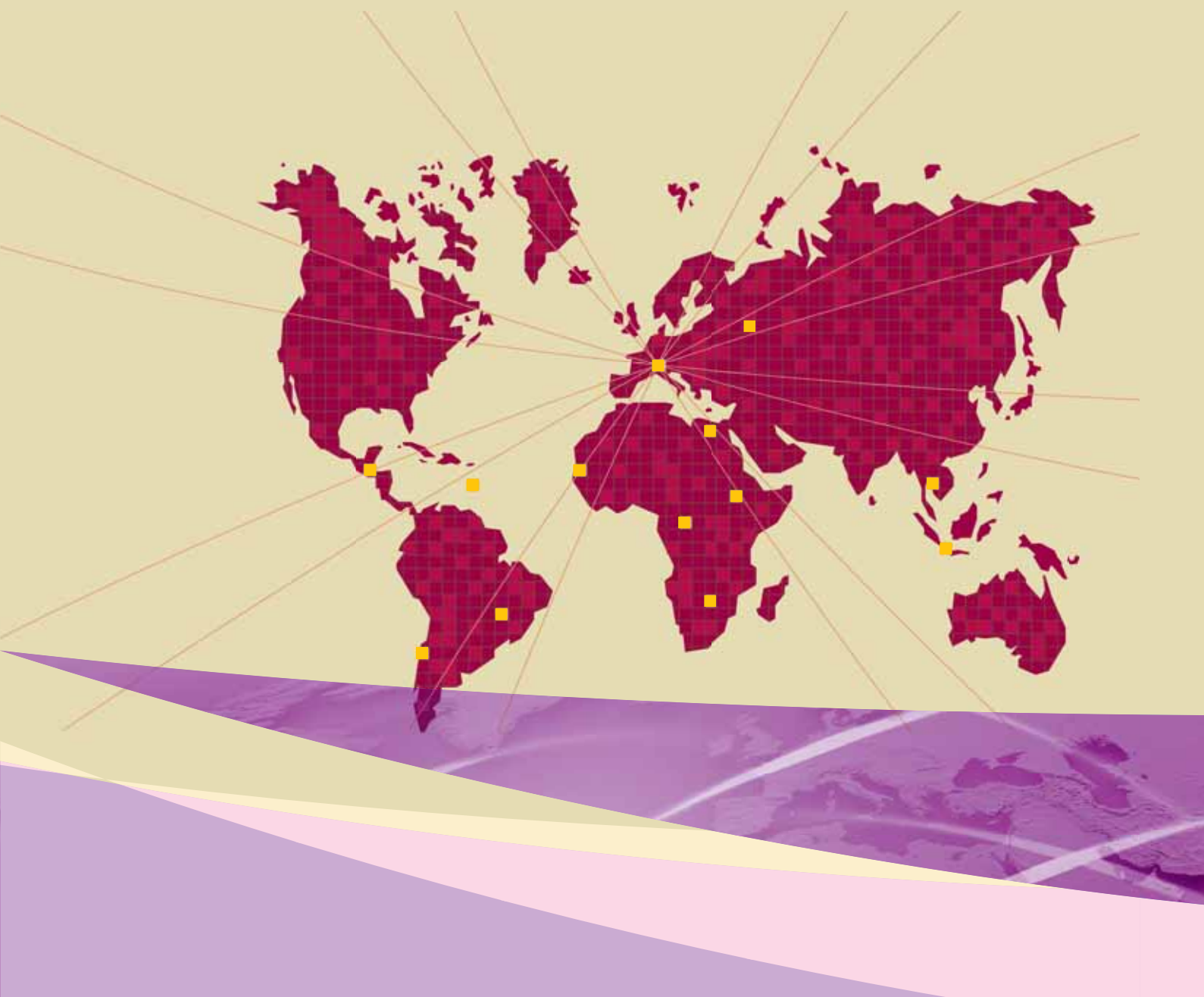
Figure 1: Observation de l'évolution de la fracture numérique

Population, TIC et produit intérieur brut (PIB):
répartition en fonction de la catégorie de revenu,
en 2006.

L'UIT-T a, dans le cadre de sa fonction "Veille technologique", entrepris tout particulièrement d'étudier les technologies nouvelles et émergentes du point de vue de leurs répercussions potentielles sur les pays en développement et sur les besoins de ces pays en matière de normalisation. Elle publie une nouvelle série de "Rapports d'information sur la veille technologique", dont les premiers sont consacrés aux systèmes de transports intelligents, aux TIC et les changements climatiques et à la "téléprésence", autrement dit à la visioconférence haut débit. Des recherches sont également effectuées sur les outils de collaboration qui permettent "d'être présent sans se déplacer" et qui faciliteront la participation à distance d'experts de toutes les régions à des conférences et réunions de l'UIT. L'UIT-T a la ferme intention d'organiser des forums régionaux pour contribuer à réduire l'écart en matière de normalisation, et donc la fracture numérique. ●

Bureaux régionaux et assistance directe aux pays

L'UIT met en valeur le rôle de ses Bureaux régionaux et les relations de travail étroites qu'ils entretiennent avec d'autres organisations régionales et sous-régionales. C'est par leur intermédiaire que l'UIT fournit aux pays en développement un appui direct dans divers domaines: politiques et réglementation, plans directeurs liés aux télécommunications/TIC, télécommunications d'urgence et déploiement des infrastructures. Cet appui prend principalement la forme de missions d'experts, mais aussi, dans certains cas, de livraison d'équipements. L'UIT contribue à des projets de création de télécentres communautaires polyvalents et à l'élaboration d'applications TIC en zone rurale afin d'aider à réduire la fracture numérique. De nombreux séminaires et ateliers sont organisés avec la collaboration d'organisations régionales pour renforcer les partenariats sur le terrain. ●



Elargir la composition de l'Union L'UIT attache une grande importance à ses Membres et Associés, qui représentent un atout irremplaçable pour une organisation placée sous le signe de la collaboration. L'UIT a ceci d'exceptionnel parmi les institutions spécialisées des Nations Unies qu'elle se compose d'Etats Membres (représentés par des administrations publiques) et de Membres de Secteur, qui comprennent des entités des secteurs public et privé (par exemple, opérateurs, équipementiers, régulateurs et instituts de recherche et de formation). Fin décembre 2007, l'Union comptait 191 Etats Membres, 609 Membres de Secteur et 139 Associés.

L'Union a pris plusieurs initiatives visant à élargir sa composition tout en préservant l'intérêt de ses activités pour un nombre croissant de partenaires. En conséquence, le nombre des Membres de Secteur et d'Associés a régulièrement augmenté (voir la Figure 2; le statut d'Associé existe depuis l'année 2000). Après une longue période de croissance soutenue reflétant celle de l'ensemble du secteur des télécommunications, le nombre de Membres de Secteur a légèrement baissé depuis 2002 en raison de fusions, regroupements et autres répercussions de l'éclatement de la bulle Internet. Toutefois, avec la reprise, ce nombre devrait recommencer à augmenter. Le secteur privé, pour sa part, s'intéresse et participe de plus en plus aux activités de l'UIT, qui s'engage dans un nombre croissant de partenariats multi-parties prenantes et applique de nouvelles méthodes de travail faisant appel à la collaboration.

L'UIT a lancé plusieurs initiatives visant à élargir sa composition et à attirer de nouvelles parties prenantes. Le périodique *Nouvelles de l'UIT* dresse un panorama des activités de tous les Secteurs de l'Union et de l'industrie des TIC. Cette revue, qui est publiée à la fois en version imprimée et en ligne, privilégie les questions d'actualité, ainsi que les recherches et analyses approfondies, accompagnées d'entretiens avec de hauts responsables du secteur.

But stratégique trois

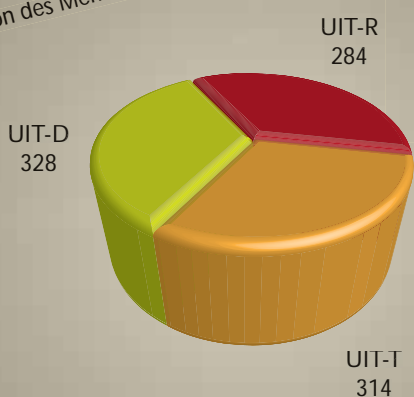
Elargir la composition de l'Union, étendre la participation et faciliter la coopération d'un nombre croissant d'administrations et d'organisations ainsi que de nouveaux acteurs comme les parties prenantes concernées du SMSI.

Figure 2: Composition de l'UIT

Evolution de la composition de l'UIT entre 2000 et 2007 (graphique du haut); participation des Membres des Secteurs, Secteur par Secteur, en décembre 2007 (graphique du bas).



Participation des Membres de Secteur



NOTE – Les chiffres sont ceux de la fin de l'année 2007 (graphique du haut). Des Membres de Secteur peuvent être Membres d'un ou de plusieurs Secteurs, ce qui explique qu'on obtienne un nombre total de participants supérieur à 609 (graphique du bas).

Source: UIT. Pour de plus amples informations, consulter le site: www.itu.int/members/index.html

Les *Nouvelles de l'UIT* sont lues par plus de 17 000 abonnés parmi les Membres de l'UIT: hauts responsables gouvernementaux, présidents et P.-D. G. d'entreprises de télécommunication, hauts dirigeants des secteurs de technologies de l'information et de la radiodiffusion, experts techniques, régulateurs et juristes, consultants et universitaires du monde entier.

L'UIT met aussi en œuvre des programmes de collaboration avec de nouveaux partenaires extérieurs. On peut citer à cet égard les réunions de consultation de l'UIT-T avec des universités et des centres de recherche, ainsi que la Conférence universitaire *Kaleidoscope* qui aura lieu en mai 2008 pour faire mieux connaître l'UIT parmi les futurs ingénieurs spécialistes des télécommunications ou des radiocommunications. L'objet de toutes ces initiatives est de faire en sorte que l'UIT continue à cibler ses activités en fonction des besoins de ses membres dans un environnement TIC en pleine mutation. ●

Préserver les réseaux Le SMSI a désigné l'UIT coordonnateur unique de sa grande orientation C5 "Établir la confiance et la sécurité dans l'utilisation des TIC". Avec la croissance rapide des réseaux TIC, il devient possible d'exploiter à des fins délictueuses les fragilités des réseaux et d'attaquer les infrastructures essentielles des pays. La croissance et le potentiel futurs de la société de l'information en ligne sont exposés à des menaces toujours plus fortes. En outre, le cyberspace ne connaît pas de frontières: les attaques qui y sont perpétrées peuvent causer des dégâts incommensurables dans plusieurs pays en l'espace de quelques minutes seulement.

Les pouvoirs publics, les entreprises et les particuliers sont de plus en plus tributaires des informations stockées et acheminées sur les réseaux de communication évolués. Les attaques dans le cyberspace ont un coût très élevé – manque à gagner, perte de données sensibles, dégâts causés aux équipements, attaques de type interruption de service et pannes de réseau. Selon les estimations des experts, le coût total des actes frauduleux en ligne s'élèverait à 105 milliards USD pour 2007, dépassant ainsi pour la première fois le produit de la vente de drogues illicites dans le monde⁶.

L'UIT s'emploie activement à résoudre les nouveaux problèmes liés à la société de l'information. Par ses travaux dans le Secteur de la normalisation, elle cherche directement à remédier aux failles de la sécurité dans les réseaux et les capacités de transmission. Les normes qu'elle établit garantissent des niveaux de qualité de fonctionnement et de sécurité pour les technologies, les systèmes et les produits, ce qui améliore la confiance des fournisseurs et des utilisateurs finals. Les normes de l'UIT dans le domaine de la sécurité s'appliquent à des domaines très divers: principes de sécurité pour les réseaux IMT (3G)⁷, systèmes IP multimédias⁸,

But stratégique quatre

Elaborer, sur la base des contributions soumises par les membres, des outils permettant de favoriser la confiance de l'utilisateur final et de préserver l'efficacité, la sécurité, l'intégrité et l'interopérabilité des réseaux.*

* L'efficacité et la sécurité des réseaux d'information et de communication visent à lutter contre les menaces que constituent notamment le spam, la cybercriminalité, les virus, les vers et les dénis de service.

réseaux NGN, impératifs de sécurité des réseaux, attaques contre les réseaux, vols et dénis de service, usurpation d'identité, écoutes illicites, télébiométrie pour l'authentification et sécurité des télécommunications d'urgence.

L'un des meilleurs exemples à cet égard est la Recommandation X.509 élaborée par l'UIT concernant l'authentification électronique sur les réseaux publics et l'une des normes les plus importantes utilisée aujourd'hui dans le domaine de la sécurité. Les éléments définis dans cette Recommandation sont utilisés dans les certificats de clé publique pour assurer les connexions entre les navigateurs web et les serveurs, pour définir des clés de chiffrement et fournir des signatures numériques. Grâce aux travaux de l'UIT sur l'authentification électronique, des juridictions du monde entier peuvent désormais reconnaître à des messages électroniques la valeur de documents juridiques et accorder aux signatures électroniques un statut juridique.

Le Secteur de la normalisation des télécommunications de l'UIT (UIT-T) est idéalement placé pour réunir les représentants du secteur privé et du secteur public afin de coordonner les travaux sur l'harmonisation des politiques et des normes de sécurité dans le monde. L'UIT, qui collabore étroitement avec d'autres organisations de normalisation (SDO) à la création de normes de sécurité et au suivi des travaux en la matière, organise à intervalles réguliers des ateliers sur la coordination des travaux dans ce domaine avec d'autres SDO. En association avec l'Agence européenne chargée de la sécurité des réseaux et de l'information et avec le *Network and Information Security Steering Group*, l'UIT publie un Guide des normes relatives à la sécurité des TIC⁹ décrivant les normes existantes et les travaux en cours et en projet des grandes organisations de normalisation, afin d'informer les utilisateurs.

“La normalisation est un élément clé de l'établissement d'une culture mondiale de la cybersécurité. Nous *pouvons* gagner la guerre contre les cybermenaces et nous la *gagnerons*. Pour ce faire, nous nous fonderons sur les travaux des milliers de collaborateurs dévoués – représentants des secteurs public et privé et de la société civile – qui se rassemblent au sein d'organisations telles que l'UIT pour élaborer des normes sur la cybersécurité et des lignes directrices relatives à de bonnes pratiques.”

Malcolm Johnson
Directeur du Bureau de la normalisation des
télécommunications de l'UIT



Les Commissions d'études de l'UIT s'occupent de nombreuses questions liées à la sécurité, qui constituent une partie fondamentale de leurs travaux. La Commission d'études 17, qui est la Commission d'études directrice pour la sécurité des communications, a approuvé plus d'une centaine de Recommandations sur ce thème, principalement dans la série X (soit séparément, soit conjointement avec l'ISO/CEI). Elle publie à intervalles réguliers un Manuel sur la "Sécurité dans les télécommunications et les technologies de l'information", qui présente un aperçu des questions de sécurité et des Recommandations UIT-T en la matière (la troisième version de ce manuel a été publiée en août 2006), ainsi qu'un recueil comprenant un catalogue des Recommandations approuvées par l'UIT-T concernant la sécurité des télécommunications.

L'UIT offre également une assistance technique directe visant à renforcer les capacités des Etats Membres, en particulier des pays en développement, pour la coordination des stratégies nationales et la protection des infrastructures de réseau. Il est en effet nécessaire d'élaborer dans chaque pays des cadres et des stratégies qui permettent aux parties prenantes d'utiliser tous les moyens techniques, juridiques et réglementaires existants pour promouvoir une culture de la cybersécurité. Tandis que certains



pays ont déjà mis au point des stratégies nationales assez avancées en matière de cybersécurité et de protection des infrastructures essentielles de l'information (CIIP), d'autres n'en sont encore qu'au stade de la réflexion. L'UIT-D élabore les *Grandes lignes de l'établissement d'une approche nationale de la cybersécurité*, définissant cinq éléments essentiels pour les stratégies nationales de cybersécurité, à savoir:

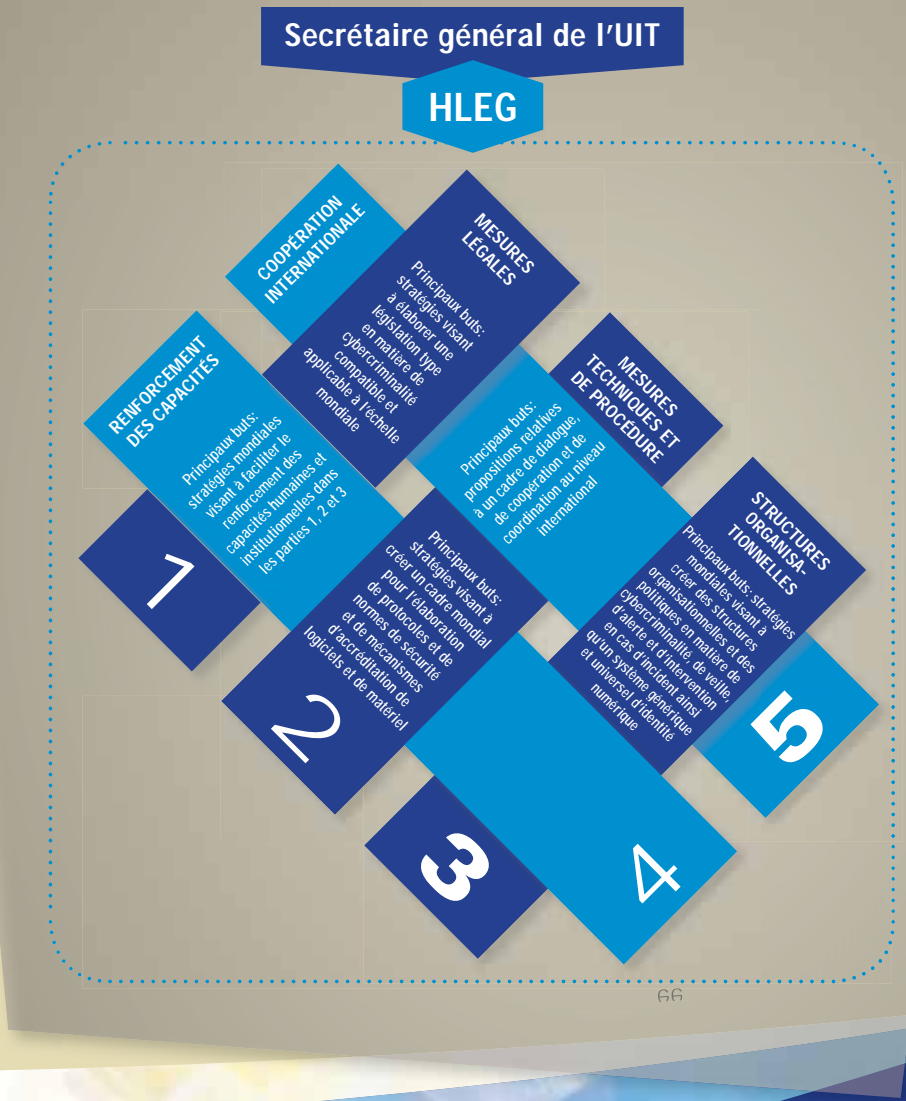
- 1) Elaborer une stratégie nationale de la cybersécurité.
- 2) Etablir une collaboration au niveau national entre les pouvoirs publics et l'industrie.
- 3) Créer au niveau national un dispositif de gestion des incidents.
- 4) Prévenir la cybercriminalité.
- 5) Promouvoir une culture nationale de la cybersécurité.

L'UIT collabore avec de nombreux partenaires des secteurs public et privé dans le cadre de projets de renforcement de la cybersécurité/CIIP pour sensibiliser les pays en développement au problème et les aider à entreprendre une autoévaluation, à renforcer leurs capacités et leurs dispositifs de veille, d'alerte et de réaction en cas d'incident. L'UIT encourage le partage de données d'expérience entre pays développés et pays en développement, par l'intermédiaire de ses plates formes en ligne, d'un programme d'ateliers et de kits pratiques. ●

Programme mondial cybersécurité

**FIGURE 3: PROGRAMME MONDIAL
CYBERSÉCURITÉ**

DISPOSITIF EN CINQ PARTIES



mondial ité

2 0 0 7 41

L'UIT travaille à l'établissement d'un cadre international pour la promotion de la cybersécurité – *Le Programme mondial cybersécurité* (www.itu.int/gca/). Un panel d'experts chargés de donner des avis au Secrétaire général de l'UIT concernant les questions complexes liées à la cybersécurité a été créé. Ce groupe d'experts de haut niveau se compose d'éminents spécialistes de la cybersécurité provenant d'horizons très différents: décideurs, représentants des pouvoirs publics, d'universités et du secteur privé. Ce groupe formulera à l'intention du Secrétaire général de l'UIT des propositions de stratégie à long terme visant à promouvoir la cybersécurité suivant cinq grands axes stratégiques (Figure 3).

Les activités de la partie "Mesures légales" consistent à donner des avis sur la façon de réagir aux activités délictueuses commises sur les réseaux TIC, par le biais de la législation et d'une manière qui soit compatible avec celle des autres pays. Les activités de la partie "Mesures techniques et de procédure" mettent l'accent sur les principales mesures visant à remédier aux failles des produits logiciels, y compris en ce qui concerne les mécanismes d'accréditation, les protocoles et les normes. La partie "Structures organisationnelles" est consacrée à l'élaboration d'un cadre et de stratégies pour la prévention et la détection des cyberattaques, la réaction à ces attaques et la gestion de crise, y compris sous l'angle de la protection des infrastructures essentielles de l'information. La partie "Renforcement des capacités" est axée sur l'élaboration de stratégies pour la mise en place de mécanismes adaptés afin de sensibiliser les utilisateurs, d'encourager le transfert de savoir-faire et de faire figurer la cybersécurité parmi les principales préoccupations des pays. Enfin, dans la partie "Coopération internationale", il s'agit d'élaborer une stratégie internationale de coopération, de dialogue et de coordination dans la lutte contre les cybermenaces. ●

Améliorer l'efficacité et l'efficacit  L'UIT est engag e dans de nombreux projets de r eforme qui doivent la rendre plus efficace et efficace et doivent renforcer son ad equation aux besoins des Etats Membres, pour plus de transparence, y compris sur le plan comptable. Ces projets recouvrent la r eforme des syst emes internes de l'Union, de son fonctionnement et de ses proc edures ainsi que les r eformes financi eres et budg etaires.

Les processus de planification strat egique, financi ere et op erationnelle ont  et  regroup es et coordonn es pour garantir que l'attribution des ressources soit directement li ee aux r esultats et  a la r ealisation des objectifs strat egiques de l'Union. Une s erie simplifi ee d'indicateurs strat egiques de performance mesurables a  et  mise en place, constituant ainsi un premier pas sur la voie de l' tablissement d'un syst eme de gestion des r esultats au niveau de l'ensemble de l'Union. Les r esultats obtenus seront analys es au regard des objectifs et des r esultats attendus, y compris sur le plan de l' valuation et du suivi.

D'autres am eliorations sont pr evues pour permettre de parvenir  a une planification plus coh erente et mieux coordonn ee. Des Accords de niveau de service (SLA) ont  et  mis en  uvre  a partir de la mi 2007, dans un premier temps, pour un grand nombre d'activit es du Secr etariat g en eral. Cette m ethode, qui devrait  tre poursuivie et davantage utilis ee au cours de l'exercice biennal 2008-2009, devrait,   terme, devenir un outil essentiel de planification et de contr ole   l'UIT.

Le budget 2006-2007 a  t  mis en  uvre courant 2007 afin d'assurer l'utilisation la plus efficace et  conomique possible des ressources de l'Union. Cet exercice a donn e de bons r esultats et un montant significatif de cr edits budg etaires restaient non utilis es   la fin du biennium, ce qui a permis d'alimenter

But strat egique cinq

Continuer d'am eliorer l'efficacit e et l'efficacit e des structures et des services de l'UIT ainsi que leur ad equation aux besoins des membres et de la communaut e mondiale au sens large.

le Fonds de réserve de l'UIT. Des gains d'efficacité et des mesures d'économie ont été mis en œuvre, notamment avec la restructuration du Secrétariat général et une réduction du volume de documents. La gestion axée sur les résultats (GAR) et la budgétisation axée sur les résultats (BAR) ont été appliquées depuis 2006-2007 afin de renforcer la transparence, y compris sur le plan comptable, dans les procédures de contrôle interne de l'UIT, conformément aux Résolutions 1216 et 1243. Les efforts déployés pour mettre en œuvre la GAR au sein de l'UIT vont se poursuivre.

Un système de comptabilisation du temps a été mis en place en 2005 afin de suivre l'évolution du temps de travail des fonctionnaires et des résultats produits. L'application de ce système a permis une meilleure transparence des coûts, non seulement pour les activités mises en œuvre au titre du recouvrement des coûts, mais aussi pour l'ensemble des travaux de l'UIT. Le processus d'imputation des coûts est désormais fondé sur une méthode qui reflète le coût véritable pour l'organisation des différentes activités et des différents produits (Décision 535 du Conseil, prise à sa session de 2005). La mise en œuvre de la Résolution 1243 s'est poursuivie en ce qui concerne les projets de gestion des missions et de mobilité des ressources humaines ainsi que la transition, pour les états de paie, entre le logiciel IBM HR Access et le logiciel SAP. Le projet "achats" a été mené à bien et une nouvelle application relative à la gestion des relations avec les fournisseurs a été fournie. D'autres projets sont prévus pour rationaliser plus avant les processus de gestion et renforcer les contrôles internes.



Diffuser l'information et le savoir-faire Pour

les Etats Membres et les pays du monde, l'UIT fait autorité sur le plan des recherches et statistiques relatives au secteur des télécommunications. Ses services ont en effet prévu, défini et analysé l'évolution des télécommunications au cours des dernières décennies et ses publications sont de véritables ouvrages de référence pour l'ensemble du secteur. Elle a mis en place un programme d'ateliers pour la diffusion d'informations, ainsi qu'un solide réseau d'experts, ce qui lui permet de rester à l'avant-garde de l'évolution de l'industrie. Par ailleurs, l'UIT organise périodiquement des séminaires sur des questions de radiocommunication afin de mieux faire connaître les dispositions du Règlement des radiocommunications.

Le site web de l'UIT a été enrichi de diverses ressources et publications en ligne, de portails interactifs et de bases de données en ligne. De nouvelles méthodes de travail en ligne faisant appel à la collaboration ont été mises en œuvre afin d'améliorer la participation des membres aux activités de l'Union: sites web dynamiques, blogs, diffusion sur le web, connexions RSS, bulletins d'information par courriel et accès en ligne à de nombreux documents de travail et aux sites de conférences et de réunions. L'ensemble du site web de l'UIT a considérablement gagné en visibilité ces deux dernières années.

But stratégique six

Diffuser l'information et le savoir-faire pour donner aux membres et à la communauté au sens large, en particulier aux pays en développement, les moyens de tirer parti des avantages, notamment, de la participation du secteur privé, de la concurrence, de la mondialisation, de la sécurité et de l'efficacité des réseaux et des progrès technologiques dans le secteur des TIC, et améliorer la capacité des Etats Membres de l'UIT, en particulier des pays en développement, d'innover dans les TIC.

Recommandations en ligne En 2007, l'UIT-T a publié pour la première fois ses Recommandations en ligne gratuitement. Les Recommandations UIT-T à paraître sont désormais disponibles sur le web immédiatement après avoir été approuvées. La procédure d'approbation, qui pouvait prendre jusqu'à quatre ans dans les années 80, a été ramenée à neuf semaines seulement, grâce à l'adoption par l'UIT-T de la variante de cette procédure. En outre, le recours à des groupes spécialisés rend possible d'élaborer des projets de Recommandation beaucoup plus rapidement qu'auparavant.

Publications fondamentales¹⁰ La série de *Rapports sur le développement des télécommunications dans le monde*, dont la première édition remonte à 1994, analyse les grandes tendances du développement des TIC. Au cours des années, différents thèmes ont été examinés: communications mobiles, accès universel et commerce des télécommunications, par exemple. La série de *Rapports sur l'Internet*, publiée chaque année depuis 1997, est consacrée à l'étude de tendances précises de l'environnement en ligne: large bande, Internet portable ou encore numérisation. La série de *Rapports sur la société mondiale de l'informatior.*, publiée conjointement avec la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), vise à évaluer l'expansion de la société mondiale de l'information et à examiner les progrès de la mise en œuvre des résultats du SMSI. Dans sa publication phare *Tendances des réformes dans les télécommunications*, l'UIT examine les principales tendances des marchés et de la réglementation ainsi que les nouvelles questions de politique générale et de réglementation. Cette série est axée chaque année sur un thème différent: convergence, accès universel, large bande, dégroupage, progrès des réseaux NGN, etc. *L'Annuaire statistique de l'UIT*, publié chaque année, donne les dernières informations à jour sur l'évolution du secteur public des télécommunications dans le monde. Chaque rapport présente les données les plus récentes ainsi qu'une analyse des progrès de la société de l'information.

Enquêtes, statistiques et portails en ligne Le Bureau de développement des télécommunications réalise des enquêtes annuelles pour suivre l'évolution des télécommunications et de la réglementation dans le monde. L'UIT tient à jour plusieurs bases de données, dont celle sur les *Indicateurs des télécommunications dans le monde* et celle sur la *Réglementation des télécommunications dans le monde*. Les informations ainsi obtenues sont diffusées gratuitement par le biais de *l'Œil sur les TIC*, portail unique en ligne qui donne des statistiques et informations sur les TIC, par exemple sur les politiques tarifaires nationales, sur les opérateurs, sur la réglementation, ainsi que des liens renvoyant à la base de données sur l'inventaire des activités du SMSI. L'UIT est l'un des partenaires fondateurs du Partenariat sur la mesure des TIC au service du développement, lancé en 2004 pour encourager

la mesure et la collecte d'indicateurs TIC sur le plan national, régional et international. Les membres de ce Partenariat sont, outre l'UIT, l'OCDE, la CNUCED, l'UNESCO, quatre des Commissions régionales des Nations Unies, le Groupe d'études des Nations Unies sur les TIC et la Banque mondiale, ainsi que plusieurs offices nationaux de la statistique. Ce partenariat a pour objet d'élaborer un ensemble unifié d'indicateurs TIC fondamentaux dans le cadre d'une base de données mondiale et d'améliorer les capacités des offices nationaux de la statistique, aussi bien concernant les méthodes employées que les programmes d'enquête ou d'autres fonctions.

Le Programme mondial d'échange d'informations entre les régulateurs (G-REX) est un forum en ligne créé par l'UIT et protégé par un mot de passe, à l'intention des autorités nationales de réglementation et des décideurs, qui fournit une assistance aux pays et facilite l'échange de bonnes pratiques en matière réglementaire. Le nombre d'échanges sur ce forum et le nombre de membres qui y participent sont en constante augmentation. Le site web TREG de l'UIT donne accès à diverses ressources en ligne: conférences et réunions, publications, rapports, études de cas et bulletins d'actualité sur la réglementation rendant compte des nouveautés dans ce domaine.

Programmes de formation La *Global Capacity-Building*

Initiative (GCBI) (Initiative mondiale pour le renforcement des capacités) est un projet commun UIT, *infoDev* et Banque mondiale destiné à renforcer les capacités des décideurs et des régulateurs des pays en développement pour leur permettre de faire face aux enjeux de la création d'un environnement réglementaire favorable. Ce projet vise à créer



Sign in

une structure axée sur les besoins des clients qui facilite le développement et le transfert de connaissances pour la réforme de la réglementation. La première session de formation organisée dans ce cadre s'est tenue à Addis Abeba (Ethiopie), du 6 au 9 novembre 2007. Ce programme sera prochainement étendu à des partenariats avec des universités et des instituts de formation pour proposer une formation aux grands principes de la réglementation et mettre en valeur le savoir-faire des pays en développement.

L'UIT continue à collaborer avec des partenaires extérieurs au renforcement des capacités TIC dans toutes les régions, par l'intermédiaire de projets tels que les Centres d'excellence UIT et l'Initiative pour la création de centres de formation à l'Internet (ICTI). En 2007, dans le cadre du premier de ces projets, 89 ateliers ont été organisés, qui ont permis de former 2 557 gestionnaires du secteur des télécommunications/TIC. Par ailleurs, 592 étudiants et 40 formateurs ont suivi le programme ICTI et la formation s'est poursuivie en collaboration avec d'autres organisations partenaires. Toujours en 2007, cinq nœuds ont été créés pour le réseau de Centres d'excellence pour la région Asie-Pacifique, sur les thèmes suivants: gestion du spectre, politiques et réglementation, développement des TIC en zone rurale, sensibilisation aux technologies et gestion d'entreprise.

Kits pratiques en ligne L'UIT encourage les échanges d'informations sur la cybersécurité par l'intermédiaire de sa passerelle cybersécurité (www.itu.int/cybersecurity/). L'Union élabore une série de kits pratiques en ligne, en même temps qu'elle organise des ateliers et des séminaires de formation pour informer les pays en développement et les aider à traiter des questions fondamentales liées à la cybersécurité et à la protection des infrastructures essentielles de l'information (CIIP). C'est ainsi qu'elle a mis au point le nouveau kit UIT pour l'autoévaluation de l'état de préparation nationale dans le domaine de la cybersécurité/CIIP et le kit pour atténuer les effets des "botnets". De telles initiatives contribuent à la diffusion d'informations et de savoir-faire afin de mieux faire connaître les problèmes liés à la cybersécurité.

Ateliers

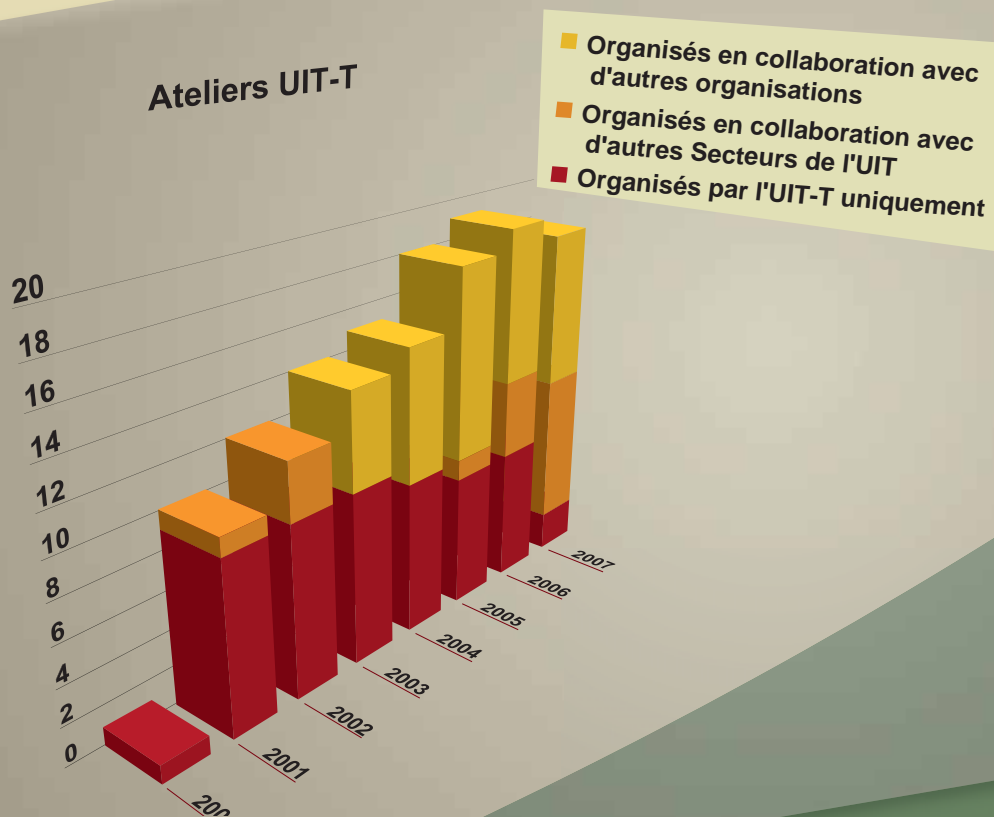
L'UIT gère un programme d'ateliers pour la diffusion d'informations et de savoir-faire, fréquemment organisés en collaboration avec d'autres organisations. Dans le cadre des programmes *Nouvelles Initiatives* et *Définir les réseaux de demain*, des ateliers ont eu lieu sur des problèmes aussi importants que la téléphonie IP, la promotion du large bande, la réglementation des réseaux NGN utilisant le protocole IP, la gestion du spectre et l'avenir de la téléphonie. La plupart des réunions de l'UIT sont ouvertes aux participants extérieurs et aux parties prenantes concernées. L'UIT-T organise de plus en plus d'ateliers en collaboration avec d'autres organisations (Figure 4). L'UIT-T collabore depuis longtemps avec des organisations de normalisation dans le cadre de la *Collaboration pour la normalisation mondiale*. L'Union continue à nouer des partenariats avec des forums, des consortiums et d'autres organisations dont les travaux présentent un intérêt pour ses activités. Elle organisera en avril 2008 un colloque international sur les TIC et les changements climatiques.

L'UIT a organisé en 2007 à Abou Dhabi (Emirats arabes unis) un séminaire régional des radiocommunications qui a rencontré un vif succès, puisqu'il a été suivi par plus de 100 participants de 19 pays. Des experts du Bureau des radiocommunications y ont examiné les dispositions complexes du Règlement des radiocommunications (RR) et des Règles de procédure qui s'y rapportent, et ont formé des participants à l'utilisation d'outils logiciels pour une application efficace du Règlement des radiocommunications. ●



Figure 4: Ateliers UIT-T

Ateliers UIT-T



Promouvoir un environnement propice Le

“Programme 1: Réforme de la réglementation” du Plan d’action de Doha établi par la CMDT a pour objet d’aider les Etats Membres à créer un environnement propice à l’élaboration d’un cadre politique et réglementaire qui stimulerait les investissements et viserait à promouvoir l’accès universel aux TIC. Ce programme qui a permis de créer des outils pour une réglementation efficace afin d’aider les régulateurs à se tenir au courant des dernières tendances de la réglementation des marchés des TIC, fait également œuvre de sensibilisation et cherche à favoriser les échanges de données d’expérience et de savoir-faire, pour faciliter la transition des pays vers le nouvel environnement des télécommunications. Pour en savoir plus sur le Programme 1, cliquer sur: www.itu.int/ITU-D/treg/

Kit pratique sur la réglementation des TIC

Afin de répondre aux attentes des pays en développement, qui ont besoin de conseils dans un paysage des télécommunications en pleine mutation, l’UIT et son partenaire *infocDev* ont mis au point un kit pratique sur la réglementation des TIC (www.ictregulationtoolkit.org). Cet outil a pour objet d’aider les régulateurs à concevoir des cadres réglementaires efficaces grâce à l’échange d’analyses et d’informations sur

But stratégique sept

Encourager le développement d’un environnement propice qui aide les gouvernements à favoriser l’adoption de politiques solidaires, transparentes, favorables à la concurrence, harmonisées et prévisibles, ainsi que la mise en place de cadres juridiques et réglementaires qui stimulent suffisamment les investissements dans la société de l’information et son développement.

les grandes questions de réglementation et sur les bonnes pratiques. Les décideurs, régulateurs et autres parties prenantes peuvent y avoir accès en ligne gratuitement. Ce kit, qui est mis à jour en permanence, se compose des modules suivants:

- Vue d'ensemble sur la réglementation du secteur des télécommunications.
- Autorisation des services TIC (octroi de licences compris).
- Gestion du spectre.
- Calcul des prix, concurrence et interconnexion.
- Aspects juridiques et institutionnels de la réglementation.
- Nouvelles technologies.
- Accès universel (à paraître en 2008).

Chaque module présente une vue d'ensemble du sujet, ainsi que toute une série de ressources en ligne et de documents de référence (dont le nombre dépasse 850 pour la totalité du kit), en tirant parti de l'expérience de pays du monde entier.



Renforcement des capacités, formation et séminaires

En association avec la Commission européenne, l'UIT a lancé une initiative¹¹ visant à soutenir un marché intégré des TIC en Afrique de l'Ouest, ce qui s'est traduit par l'adoption le 19 janvier 2007 par les chefs d'Etats membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) des "Actes supplémentaires sur l'harmonisation des politiques et cadres réglementaires pour le secteur des TIC". Les Etats d'Afrique de l'Ouest transposent depuis lors ces Actes en législations nationales. L'UIT et la Commission européenne ont annoncé en décembre 2007 la conclusion d'un accord visant à harmoniser les cadres TIC et à renforcer les capacités, et plus particulièrement, à:

- développer et promouvoir des politiques et des lignes directrices régissant le marché des TIC;
- soutenir les organisations régionales afin de développer et de promouvoir l'utilisation de politiques et réglementations harmonisées concernant le marché des TIC;
- renforcer les capacités humaines et institutionnelles dans le domaine des TIC grâce à une série de mesures ciblées dans les domaines de la formation, de l'enseignement et du partage du savoir.

Le huitième Forum UIT sur la régulation des télécommunications et des TIC en Afrique¹² (FTRA-07), tenu au Kenya en juin 2007, a traité des problèmes réglementaires liés au partage des infrastructures. Une initiative régionale de la CMDT sur la réglementation a vu le jour à l'occasion de la première réunion sur l'initiative relative à l'harmonisation de la réglementation dans la région des pays arabes¹³, tenue à Bahreïn en octobre 2007¹⁴. Enfin, l'UIT et l'organisme de réglementation de Singapour ont mis en place à la mi 2007 un programme visant à former des cadres à la mise en place de structures favorables au développement des TIC.



Colloque mondial des régulateurs (GSR)

Le GSR est l'initiative phare de l'UIT-D visant à promouvoir la création d'un environnement propice par le dialogue entre régulateurs et partenaires du secteur des TIC. Il s'agit là d'une occasion exceptionnelle permettant à des régulateurs et à des décideurs du monde entier de se rassembler et d'échanger des vues et des données d'expérience. Lors des quatre derniers GSR, la communauté des régulateurs des télécommunications a approuvé une série de lignes directrices sur les bonnes pratiques pour la création d'un environnement propice, utilisées par les pays pour promouvoir une réglementation efficace. L'UIT-D organise périodiquement des forums régionaux sur la réglementation des télécommunications et des TIC.

Les changements climatiques

L'UIT a contribué à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques tenue à Bali (Indonésie), en soulignant que les TIC sont, certes, à l'origine de changements climatiques, mais qu'elles peuvent aussi permettre d'y remédier. Un colloque international sera organisé à Kyoto en avril 2008, dans le cadre de la fonction Veille technologique de l'UIT, pour mettre en lumière le rôle des TIC dans les changements climatiques et définir de nouveaux domaines dans lesquels les travaux de normalisation sont considérés comme essentiels; il est d'ores et déjà prévu qu'un deuxième colloque, axé sur le suivi, aura lieu à Londres.



Vers les télécommunications de demain

L'expansion et l'évolution actuelles des télécommunications ouvrent de nouvelles perspectives, en même temps qu'elles sont source de nouveaux problèmes. La convergence et le passage aux réseaux IP ou NGN imposent de redéfinir les stratégies sectorielles et commerciales. De nouveaux services et de nouvelles applications, comme la téléphonie IP, remettent en question les modèles économiques et les cadres réglementaires. Face à cette transition, les pouvoirs publics, les régulateurs, les opérateurs et les équipementiers s'efforcent d'anticiper et de s'adapter aux enjeux de demain. Au long de ce processus, l'UIT reste déterminée, dans le cadre de toutes ses activités, à contribuer à faire en sorte que les communications sur les réseaux publics de télécommunication restent fiables, sûres, interopérables et faciles à utiliser.

Les années 2008 et 2009 promettent d'être tout aussi chargées que les précédentes. Les grands rendez-vous de l'UIT pour ces années seront ITU TELECOM AFRICA 2008 au Caire (Egypte) et ITU TELECOM ASIA 2008 à Bangkok (Thaïlande): des P. D. G., des ministres, des régulateurs et des décideurs de ces régions s'y retrouveront pour définir l'avenir du secteur des TIC. La manifestation ITU TELECOM WORLD, quant à elle, se tiendra à Genève en 2009. Dans tous les cas, des forums seront consacrés, entre autres, aux technologies et solutions de pointe pour le déploiement des réseaux, aux perspectives de croissance, aux répercussions de la libéralisation et aux stratégies commerciales éprouvées. Les expositions ITU TELECOM fournissent de multiples occasions de nouer des contacts et d'établir des partenariats commerciaux afin de promouvoir les échanges et les investissements dans le secteur des télécommunications.



Le 8^e Colloque mondial annuel des régulateurs (GSR), qui aura lieu à Pattaya (Thaïlande) en mars 2008, sera organisé avec la collaboration du Ministère des technologies de l'information et de la communication ainsi que de la Commission nationale des télécommunications de la Thaïlande. Il aura pour thème "Partage novateur de l'infrastructure et stratégies de libre accès visant à favoriser un accès économique pour tous". Ce Colloque réunira des régulateurs des pays développés et des pays en développement, qui échangeront des données d'expérience sur l'évolution récente de la réglementation.

En outre, l'UIT prépare actuellement la tenue de l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT-08) qui se tiendra en octobre 2008 à Johannesburg, à l'aimable invitation du Gouvernement de la République sudafricaine. L'AMNT-08 définit la politique générale, les méthodes de travail et les procédures de l'UIT-T, y compris la structure et la composition de ses commissions d'études et du Groupe consultatif de la normalisation des télécommunications (GCNT). Pour la toute première fois, l'AMNT sera précédée d'un Colloque mondial sur la normalisation, qui aura lieu au même endroit que l'Assemblée. En 2009, l'UIT organisera en Suisse le 4^e Forum mondial des politiques de télécommunication sur le thème de la convergence et de son intérêt dans un environnement des télécommunications en pleine mutation.

L'UIT s'emploie résolument à s'adapter à l'évolution et aux nouveaux problèmes de la société de l'information ainsi qu'aux nouvelles attentes de ses membres. Elle continue à améliorer ses activités de normalisation et d'attribution de fréquences radioélectriques pour les rendre plus efficaces et effectives et mieux adaptées aux besoins de ses membres. A cette fin, l'UIT élabore de nouveaux programmes de travail "sur mesure" permettant de fournir une assistance technique aux pays en développement, en fonction de leurs besoins. Les TIC, de même que la société de l'information au sens large, continuent à évoluer, mais l'équipe de direction de l'UIT ne doute pas que nous puissions, tous ensemble, rendre la société de l'information plus inclusive, plus sûre et accessible au plus grand nombre. L'UIT compte bien continuer à collaborer étroitement avec ses membres à la réalisation de cet objectif.



Liste d'abréviations

AMNT	Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications
CEA	Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique
CIIP	Protection des infrastructures essentielles de l'information
CMDT	Conférence mondiale de développement des télécommunications
CMR	Conférence mondiale des radiocommunications
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
DDOS	Attaque par déni de service
FGI	Forum sur la gouvernance de l'Internet
GCA	Programme mondial cybersécurité
IDN	Noms de domaine internationalisés
IFCE	Cadre UIT pour une coopération en situation d'urgence
IMT	Télécommunications mobiles internationales
MAAWG	<i>Message Anti-Abuse Working Group</i> (Groupe de travail contre les abus de la messagerie)
MDG	Objectifs du Millénaire pour le développement
NGN	Réseaux de prochaine génération
NSO	Offices nationaux de la statistique
PKI	Infrastructure de clé publique
PMA	Pays les moins avancés
QoS	Qualité de service
SAP	<i>Systems, Applications and Products for Data Processing</i>
SDO	Organisations de normalisation
SFS	Service fixe par satellite
SMSI	Sommet mondial sur la société de l'information
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UAT	Union africaine des télécommunications
UIT	Union internationale des télécommunications
UN	Nations Unies
WTISD	Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information

¹ Les quatre documents du SMSI peuvent être consultés sur www.itu.int/wsis/outcome

² www.itu.int/ITU-D/emergencytelecoms/events/global_forum/itu-ifce.pdf

³ www.itu.int/ITU-D/emergencytelecoms/events/global_forum/remotesensing.html

⁴ www.itu.int/ITU-D/connect/africa/2007/

⁵ www.itu.int/ITU-D/connect/africa/2007/summit/programme.html

⁶ *Internet Business Law Services* (IBLS) www.ibls.com/internet_law_news_portal_view_prn.aspx?s=latestnews&id=1882

⁷ www.itu.int/rec/R-REC-M.1078-0-199409-I/en

⁸ www.itu.int/ITU-T/asn1/database/itu-t/h/h235/2003-amd1/index.html

⁹ www.itu.int/ITU-T/studygroups/com17/ict/index.html

¹⁰ www.itu.int/publications/default.aspx

¹¹ Pour de plus amples informations, consulter www.itu.int/ITU-D/treg/projects/itu-ec/index.html

¹² www.itu.int/ITU-D/afr/events/FTRA/Nairobi-2007/index.html

¹³ www.itu.int/ITU-D/treg/Events/Seminars/2007/Bahrain_21-22_Oct/index.html

¹⁴ Des informations sur cet atelier sont affichées sur www.itu.int/ITU-D/treg/Events/Seminars/2007/Bahrain/index.html

Crédit photos:

Pages 3, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 15, 16, 17, 19, 22, 23, 24, 25, 27, 28, 37, 43, 49: © UIT

Page 5: © Bakom

Pages 20, 38, 51: © PhotoDisc

Pages 31, 41: © Shutterstock

Pages 32, 46, 54: © gettyimages

Page 52: © OMM



Union
internationale des
télécommunications

Union internationale des télécommunications

Division de la stratégie institutionnelle

Place des Nations

CH-1211 Genève 20

Suisse

E-mail: strategy@itu.int

www.itu.int